LES ECHOS DE LAMBERVILLE

Décembre 2017 **Numéro 16**

La mairie est ouverte le vendredi de 13h à 16h30

Tel : 02.33.56.56.47

Mail : mairie.lamberville@ozone.net

Site internet : www.lamberville.fr

Permanence du Maire le mercredi de 19 h à 20 h

EDITORIAL

L'année 2017 restera marquée par un grand bouleversement issu des deux élections nationales qui se sont déroulées au printemps. Tout d'abord, les Français ont élu un nouveau Président, un homme jeune qui ne vient d'aucun parti et, dont on est en droit d'attendre beaucoup !

Puis, le 18 juin les Français sont retournés devant les urnes afin d'élire leurs députés, renouvelant ainsi une Assemblée Nationale dont les membres étaient issus, jusqu'à présent eux aussi , de différents partis politiques. Dans notre circonscription, notre Député a résisté au raz de marée du mouvement « La République en marche ». Cette réélection prouve, s'il en était besoin, son sérieux et sa forte implication de chaque jour auprès de nos concitoyens.

Une nouvelle politique a donc été mise en route au début de l'été. A l'échelle de notre commune, quelques bouleversements : Le Président, pendant sa campagne électorale, avait annoncé la suppression de la taxe d'Habitation. C'est ce qu'il va faire à partir de 2018 ce qui va représenter un gros manque à gagner pour les communes. Il n'est pas question d'équilibrer les comptes sans cette taxe, le Président a donc promis de compenser, au centime près, cette somme. Mais, cela n'a pas convaincu les Maires de France qui, par expérience, savent bien que l'état tient rarement ses promesses !

De plus, dans cette période de réduction de déficit, l'état se désengage de plus en plus, transférant des compétences aux communes sans en transférer les moyens financiers correspondant.

En ce qui concerne les regroupements de communes, l'on entend très souvent dire que ceux-ci seront obligatoire en 2020. Le Président, lui, semble vouloir marquer une pause, le Député assure, de son côté, qu'il n'y a actuellement aucun projet de regroupement autoritaire même si certains technocrates en rêvent et ….. pas que depuis cette année ! .

Avant de finir cet édito, voici quelques nouvelles de la vie de notre commune :

Si 2016 a vu de gros investissements sur la voirie et les parkings, 2017 a plutôt été l'année des travaux d'entretiens.

Tout d'abord, changement de deux portails et de deux chaudières dans les logements communaux. Installation d'un nouveau coq sur le clocher de l'église. L'ancien, plus que centenaire, menaçait de tomber. Changement de moteur électrique sur une cloche et pose de grillage afin d'interdire l'accès du clocher aux pigeons. Ces travaux ont notamment permis de constater l'état de vétusté de la toiture de la sacristie, des boiseries et de l'autel qui sont de nouveau envahis de vrillettes. Malgré le peu d'offices célébrés nous nous devons d'entretenir notre église qui est notre histoire, l'histoire d'une France catholique, en un mot, notre patrimoine. Ces travaux d'entretien seront certainement mis à l'ordre du jour ces prochains mois.

Un autre gros chantier aussi pour 2018 sera l'extension de la route « La Folle es Faudais » jusqu'au n° 30 de la Croix Jolie afin d'en permettre l'accès.

Nous aurons, en outre, d'autres travaux d'entretien sur le réseau communal long de 8 kilomètres.

En ce début d'année permettez moi de vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité à vous et à tous ceux qui vous entourent.

Le Maire,

François de Brunville

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES :

- 28 novembre Keynzo, Désiré, Enzo, Pierre **GERMAIN**

MARIAGES :

- 11 février Baudoin Marie Lodoïs **GUILLIER** & Servane Marie Cécile Zélie **de BRUNVILLE**

- 19 août Benoit Jean-Marcel **GINFRAY** & Peggy Jocelyne Isabelle **DIROU**

DÉCÈS :

- 01 juin Jacques Ernest Désiré Alexandre **LÉROT**

- 17 juin Michel Henri Germain Albert **LEPONT**

- 08 août Yves Georges Joseph Aimable **LEGAILLARD**

- 25 décembre 2017 : Roger, Georges, Jean **GAILLARD**

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- **Depuis le 2 mars 2017 nous ne pouvons plus procéder à la demande de Carte Nationale d'Identité. Vous devez à présent vous rapprocher des communes équipées d'un dispositif spécifique de re- cueil comme la mairie de Saint-Lô, Agneaux, Carentan, Coutances, Balleroy.... ⚠ Il y a un délai de 15 jours/3 semaines avant le premier rendez-vous.**

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

- 2 photos d'identité

- Restitution de l'ancienne carte (en cas de perte, faire à la mairie une déclaration et prévoir un timbre fiscal de 25€).

- l acte de naissance (pour une première demande)

- **Sortie de Territoire :** Depuis le 15 janvier 2017 ce document est de nouveau obligatoire pour toute sortie, d'un jeune mineur, du territoire français même s'il est en possession d'un passeport. Le formulaire est téléchargeable sur internet à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

- **Recensement militaire (**obligatoire dès le 16ème anniversaire.) Le jeune doit se présenter à la Mairie muni de sa Carte Nationale d'Identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. Une attestation de recensement lui sera

BUDGET 2017

Budget fonctionnement : 125 129 €

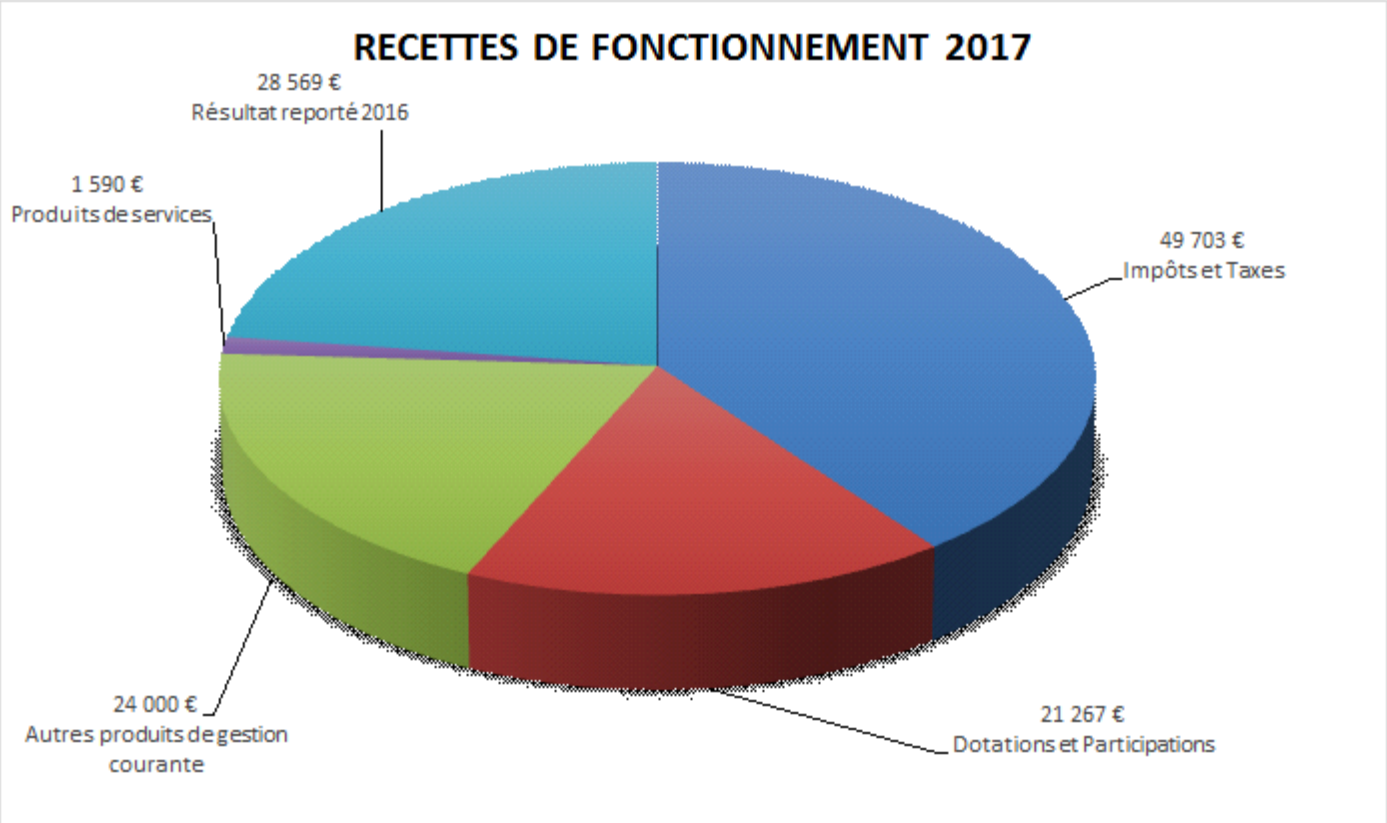

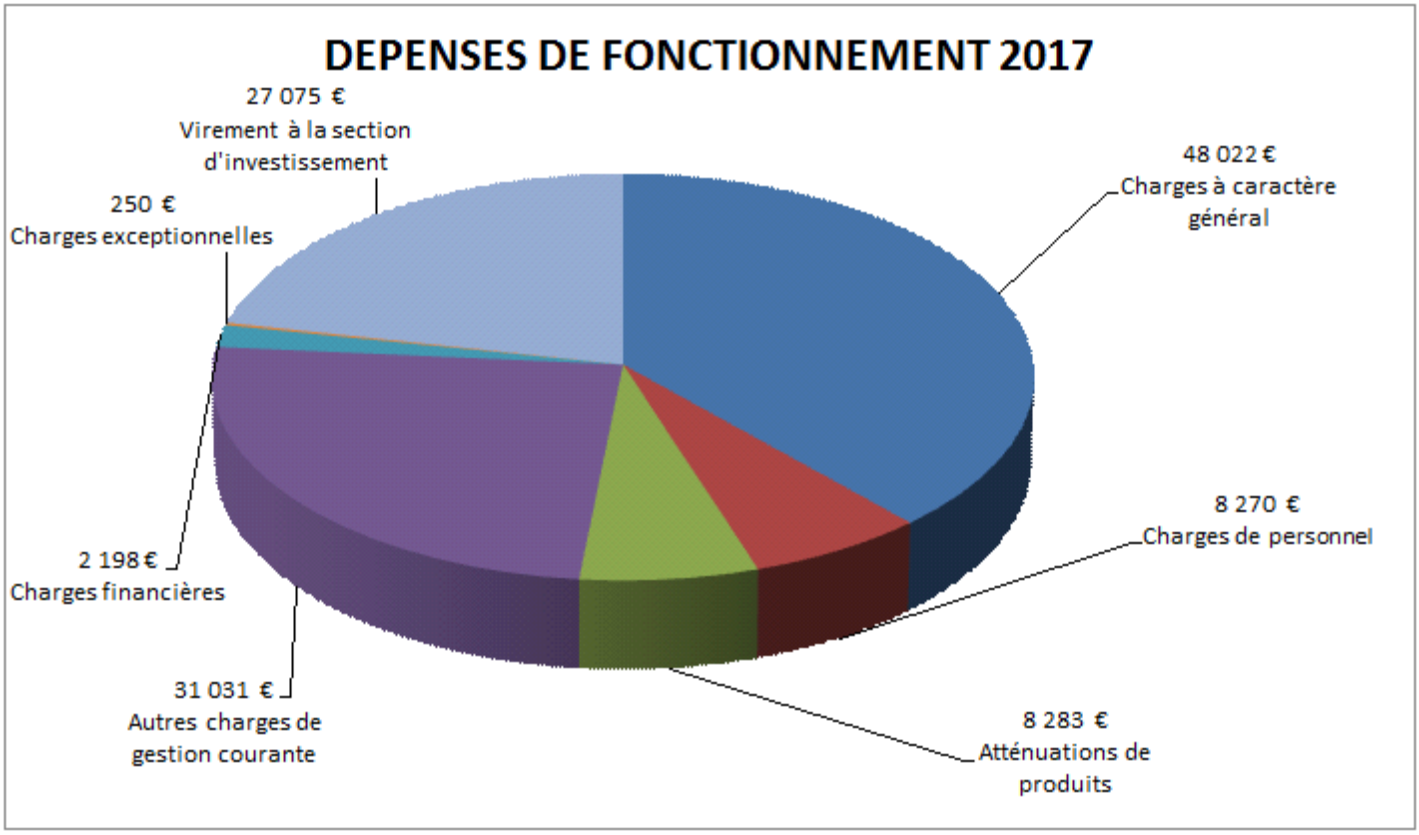

BUDGET 2017

Budget investissement : 150853 €

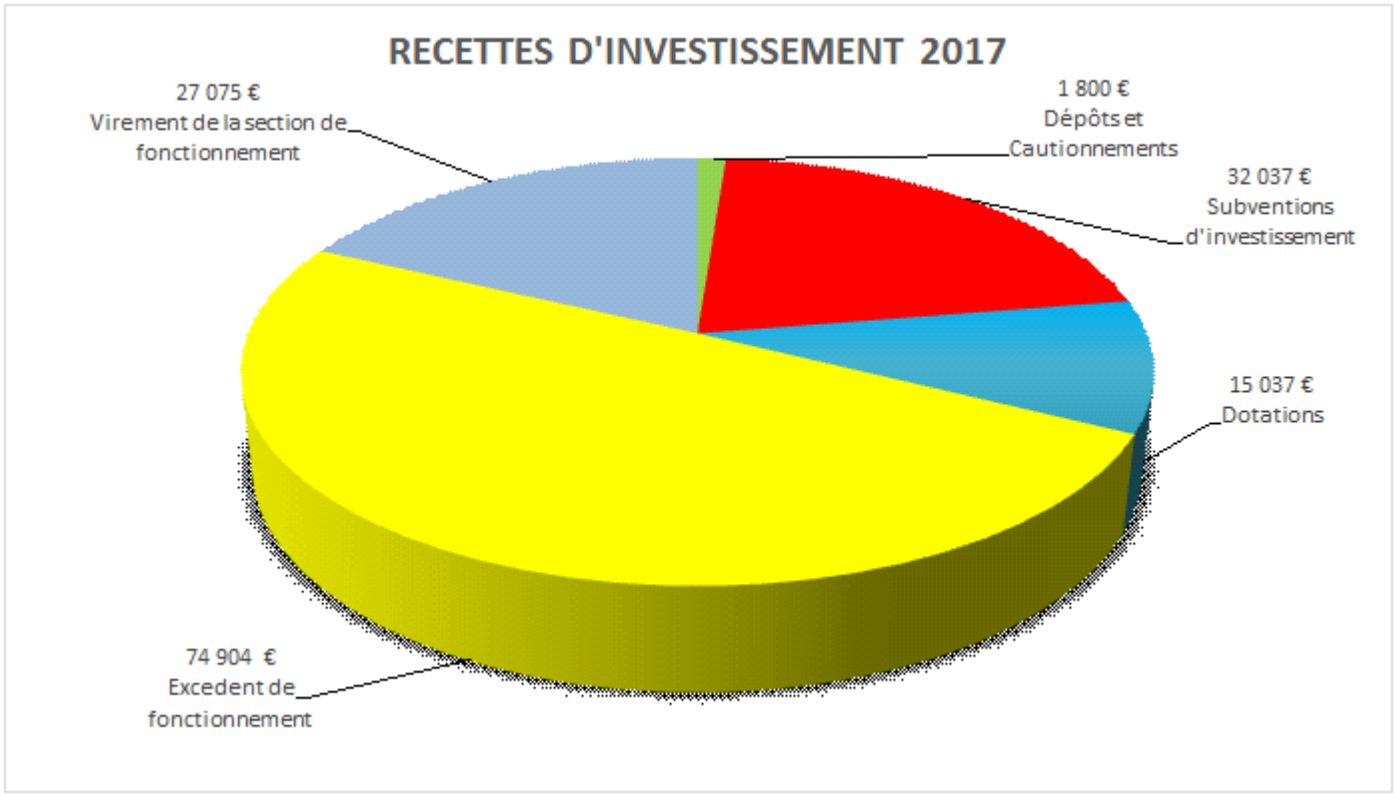

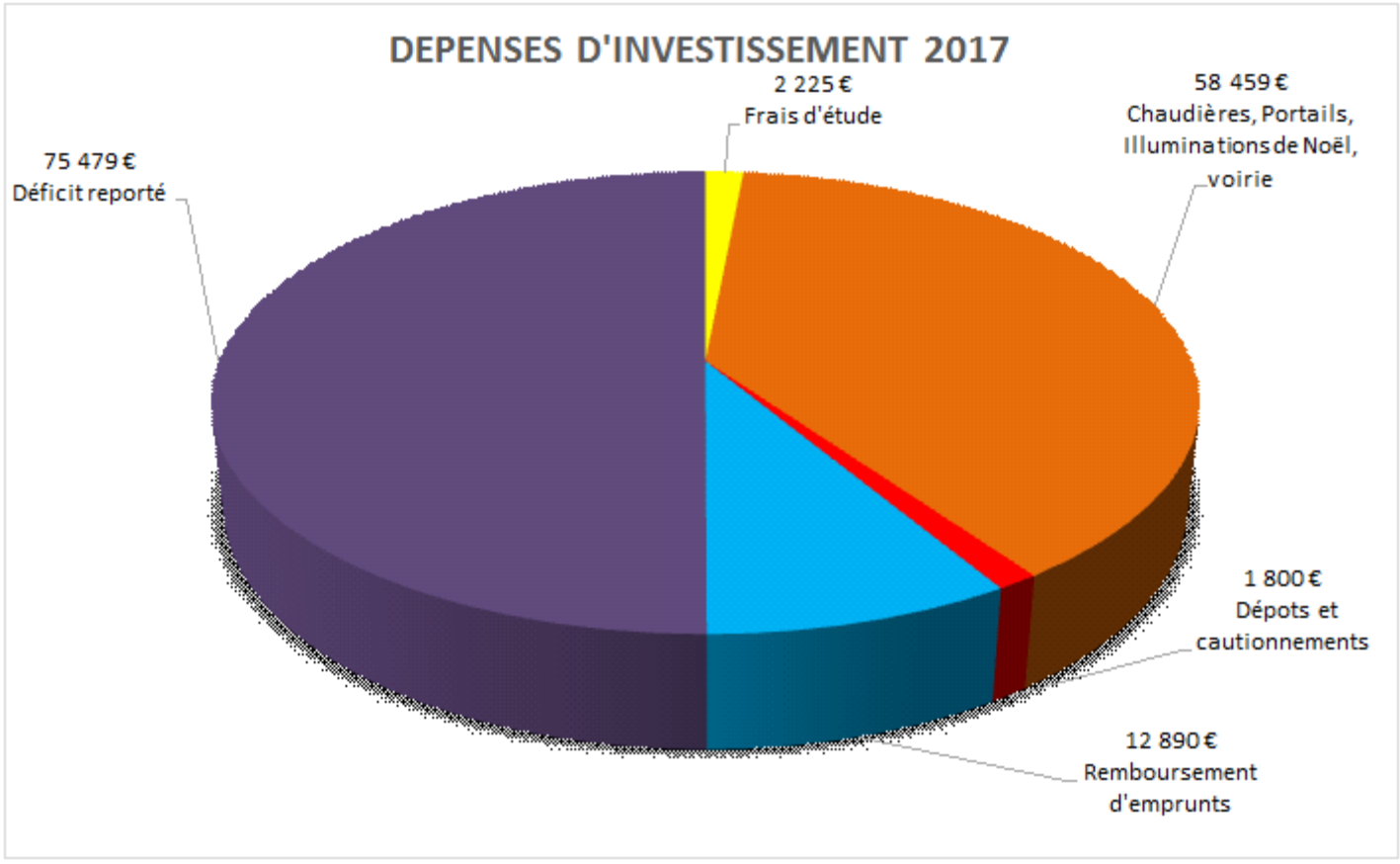

COMITE DES FETES

RESUME DES ACTIVITES 2017

- <u>le 11 mars</u> : La soirée repas

Mi-mars, nous avons essayé de trouver une date qui convenait au plus grand nombre. Nous étions une centaine ce soir-là réunis à Vidouville (la salle de Biéville étant en travaux). Au menu Couscous, suivi d'une soirée dansante animée comme l'année dernière par Jérôme Bazire.

-<u>le 30 juillet</u> : 41ème fête patronale

Cette année c'était à Lamberville ! On ne présente plus cette fête en commun avec Biéville.

La messe a été célébrée par le père Oury, et le méchoui a encore une fois été assuré par Paul Thereze de Cerisy-la-Forêt. Le traditionnel feu d'artifice a clôturé la soirée. Nous étions 600 personnes à partager

-<u>le 24 septembre</u> : Sortie pêche à l'étang du Val D'Aure à Caumont

Journée détente avec un repas offert par le comité des fêtes.

Toute l'équipe du comité vous souhaite :

Une Belle Année 2018

LES P'TITS LOUPS

La chasse aux œufs…….

La distribution de Noël

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique dont le souhait est d'œuvrer pour le bonheur des enfants merci de contacter la Présidente de l'association :

Sindy DUVIVIER : duvivierpa@west-telecom.com

LES AMIS DE LA GAIETE

L'association vous propose chaque mois différentes activités. L'atelier créatif a fonctionné jusqu'au mois de juin avec 12 participants. A partir de la rentrée de septembre, nous avons repris l'art floral chaque dernier mardi du mois avec 19 personnes inscrites.

Cette année, le 18 mai 2017, nous avons fait un voyage intitulé « La Rance et ses trésors » Nous sommes partis en autocar en direction de Dinan et avons profité d'une balade en petit train touristique de la cité médiévale et du port. Après le déjeuner, nous avons eu le plaisir de faire une agréable croisière sur la Rance en partant du port de Dinan jusqu'à Leon, petite cité de caractère et nous avons apprécié la visite guidée de son Abbaye. Le car était complet et au retour, nous avons partagé un très bon repas à la salle des fêtes

- 12 Janvier : Nous avons procédé au renouvellement des membres du bureau et nous avons fêté les rois en dégustant de délicieuses galettes.
- 02 Février : Nous avons fêté la chandeleur en dégustant des crêpes. sans aucune restriction.
- 02 Mars : Repas du trimestre + anniversaires des mois de janvier, février, mars et avril.
- 06 avril et 04 mai : Belote
- 01er Juin : Repas du trimestre + anniversaires des mois de mai, juin, juillet et août.

Le club accueil toute personne à partir de 60 ans ! Soyez les bienvenus !

Bureau de l'association : Marie-Jeanne MARIE, présidente - Paulette POTEY, vice présidente - Colette GOSSELIN , secrétaire trésorière -

Membres : Yvonne FRANÇOISE, Madeleine HELAINE, Gilbert DUVIVIER et Jean-Claude ROETTA.

Nombre d'adhérents : 34

LA CHASSE

Le 8 mai 2017, nous avons organisé un repas « CHEVREUIL » dans la salle de Lamberville. Tous les propriétaires ayant apporté leurs terres à la Société Communale ont été invités. Ce repas fut très apprécié de tous . De ce fait , nous avons décidé de renouveler cette initiative l'année prochaine.

Nos effectifs n'ont pas changé, lors de la rentrée de septembre, l'association compte toujours six chasseurs.

Au cours de cette saison, les battues et l'équipe de déterrage ont permis la destruction de 28 renards sur le territoire de la commune.

« L équipe de déterrage »

LES ANCIENS COMBATTANTS

Toujours présents lors des cérémonies patriotiques, en mémoire à nos chers disparus, notre association a participé :

* Le 8 avril : Au congrès départemental de l'UNC à Valognes.

* Le 8 mai : Commémoration à Torigni-sur-Vire.

* Le 12 juin et le 1er août : Commémoration à Torigni-sur-Vire

* Le 9 septembre : L'association de Lamberville s'est rendu à Paris sous l'arc de Triomphe.

M. DEROUET Vice-Président de l'UNC de la Manche et M. GOSSELIN Député ont déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu et ravivé la flamme.

* Le 11 novembre : Une messe cantonale à été célébrée à Vidouville suivie du dépôt de gerbe aux monuments aux morts de Lamberville et de Biéville. La journée s'est terminée par un repas très convivial.

* Le 5 décembre : Commémoration AFN à Montrabot et, à Saint Lô cérémonie commémorative au Mémorial Départemental de l'AFN puis nous avons assisté à la remise de la médaille d'or de l'Union Nationale des combattants, à treize porte-drapeaux.

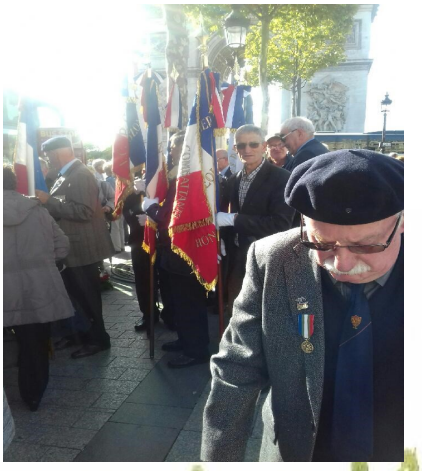

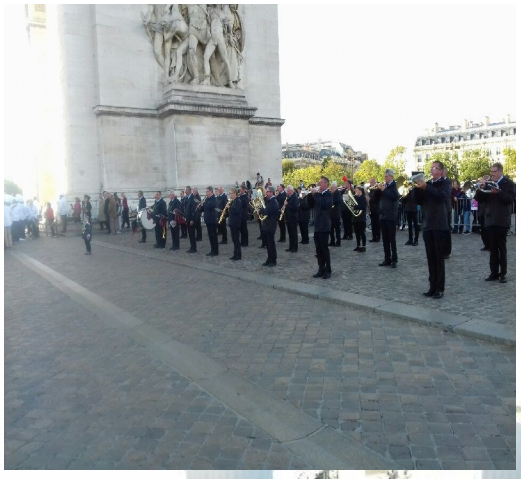

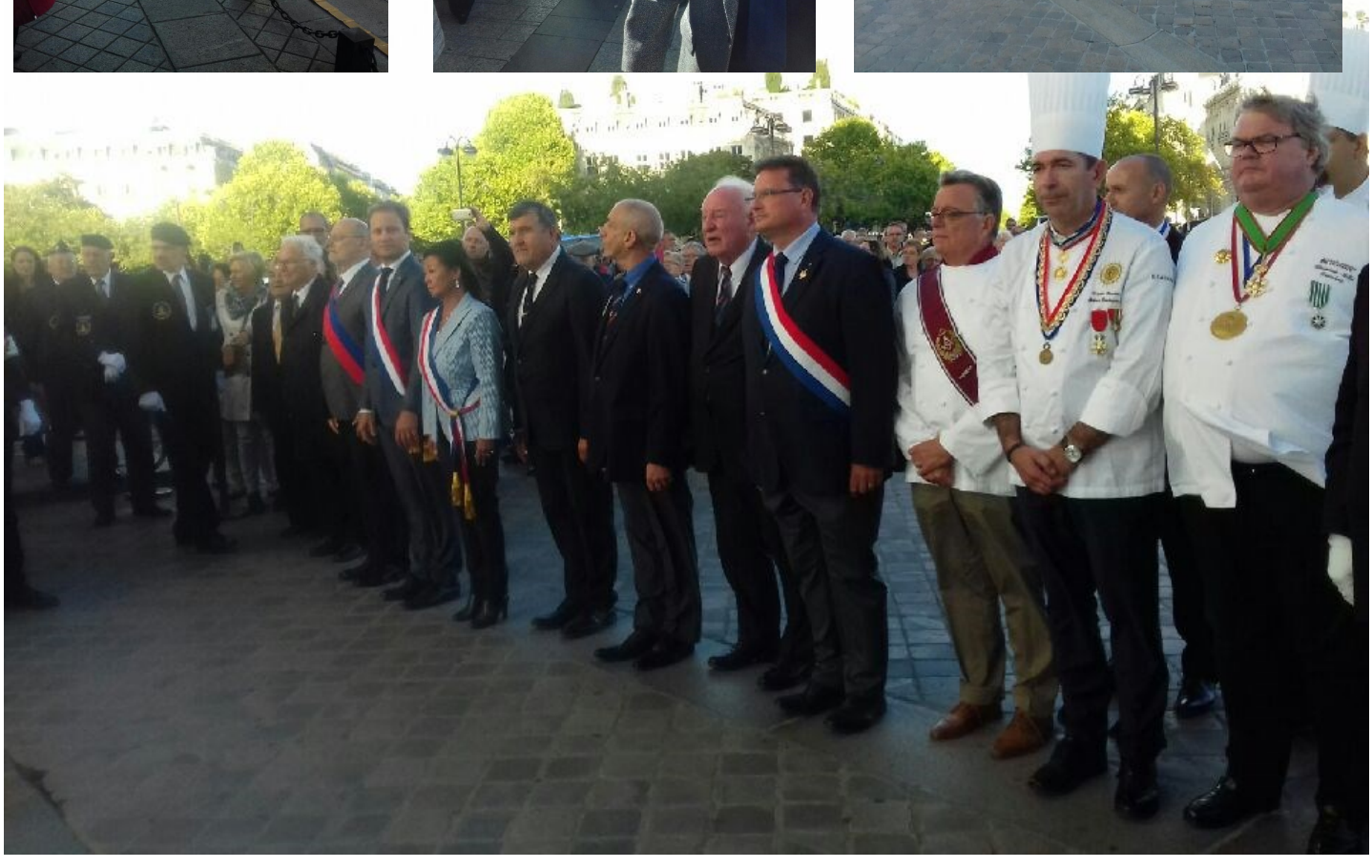

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE

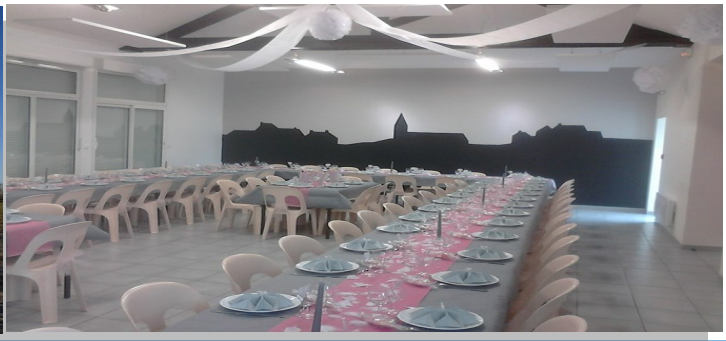

	Prix unitaire	REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE
Location grande salle (hors commune)	145,00 €	* **La location est payable, au responsable, à la remise des clés**.
Location grande salle (commune)	115,00 €	*__ASSURANCE__ : Une attestation d'assurance devra être remise au plus tard au responsable à la prise des clés.
Location petite salle (hors commune)	115,00 €	* Le locataire est le seul responsable des dommages causés lors de la location
Location petite salle (commune)	95,00 €	* **ORDURES MENAGERE**S : Un conteneur est à votre disposition pour les déchets ménagers, pour le reste (verre, plastique…) le tri sélectif se trouve sur le parking.
Salle des associations (hors commune)	65,00 €	* **NETTOYAGE** : Les locaux devront être rendus dans un bon état de propreté ainsi que le matériel mis à disposition (Fourneaux, Ustensiles de cuisine, couverts et vaisselle).
Salle des associations (commune)	45,00 €	* **En cas de mauvais état de propreté, il sera facturé 15€/heure pour le nettoyage effectué par le personnel communal.**
Réunion	35,00 €	* **DETERIORATIONS** : le locataire demeure responsable des détériorations et dégradations qui seront causées pendant la location et lui seront facturées après l'exécution des travaux de
Vin d'honneur	50,00 €	* **CAUTION** : Le montant est fixé à 200€ et sera conservé jusqu'au paiement des frais annexes
Electricité	0,15 €/Kw	* Le relevé du compteur est effectué avant et après la location afin de chiffrer la consommation.
Lave vaisselle	20,00 €	
Couverts	1,00 € du couvert	
Vaisselle cassée	Suivant le tarif en vigueur	
Ménage (prix horaire)	15,00 €	
Arrhes	50,00 €	

RESPONSABLE : Mr FOUSSE Bernard
Portable : 06.98.10.51.26